



# PROCÈS-VERBAL

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Réunion** Jeudi 26 septembre 2019 à 18h30, à l'hôtel Kyriad Mirande, à DIJON

**Présidence :** **M. Daniel FONTENIAUD**

**Présents :** Patricia BEAURENAUD – Catherine BOLLEA – Roger BOREY – Christophe CAILLIET – Bernard CARRE - Jean-Marie COPPI – Roland COQUARD – Daniel DURAND - Gérard GEORGES - Joël GODARD – Michel NAGEOTTE – Christian PERDU – Patrick PONSONNAILLE - Gérard POPILLE - Philippe PRUDHON – Alain RICHARD - Daniel ROLET - Emmanuel SAILLARD – Michel SORNAY - Françoise VALLET - Nicolas VUILLEMIN - Thierry WANIART

**Excusés :** Michel BOURNEZ (*donne pouvoir à Michel NAGEOTTE*) - Jean-François GONDELLIER (*donne pouvoir à Daniel FONTENIAUD*) – Marilyn GRANDVOINNET (*donne pouvoir à Roland COQUARD*) - Philippe PICHERY – Jacques QUANTIN (*donne pouvoir à Alain RICHARD*) - Christian RENIER (*donne pouvoir à Bernard CARRE*)

**Assistent à la séance :** Latif ERGIN (*Cabinet MAZARS – en partie*) - René FRANQUEMAGNE - Sébastien IMBERT - Laurent KLIMCZAK - Alain SCARAMAZZA - Vincent SZMATULA

### 1 – APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 SEPTEMBRE 2019 ET DU 16 SEPTEMBRE 2019

- **Réunion du Conseil d'Administration du 6 septembre 2019**  
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.
- **Réunion du Conseil d'Administration 16 septembre 2019**  
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### 2– INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

#### 2.1 – TÉLÉTHON 2019

Patricia BEAURENAUD intervient pour présenter le projet 2019. Il est donc précisé que pour cette saison 2019-2020, la Commission Régionale Labellisation et PEF renouvelle l'Opération TÉLÉTHON FOOT.

Le week-end retenu est celui des 7 et 8 décembre prochains, sur l'ensemble des compétitions Ligue (*Championnats Seniors Masculins et Féminines, Jeunes, Futsal et Coupes*), avec les mêmes conditions que la saison dernière, à savoir : 1 but = 1 € reversé par la Ligue à l'AFM TÉLÉTHON.

Patricia BEAURENAUD présente les clubs lauréats pour la saison 2018/2019, qui seront récompensés à l'occasion des trois soirées programmées :

- *Le jeudi 3 octobre prochain à BESANÇON*
- *Le mercredi 16 octobre prochain à DECIZE*
- *Le jeudi 17 octobre prochain à MONTCHANIN*

#### Secteur Est - Soirée du 03 octobre 2019 - Besançon

Classement	Clubs	District
1	Jura sud	JU
2	GJ Rudipontain	DTB
3	Jura Dolois	JU
4	FC Sochaux-Montbéliard	DTB
5	Franchevelle	HS
6	Bavilliers	DTB
7	Bart	DTB
8	Giro Lepuix	DTB
9	Ornans	DTB
10	La Romaine	HS
11	Grandvillars	DTB
12	Noidans	HS

<b>Coup de cœur Ligue</b>	Coteaux de Seille	JU
---------------------------	-------------------	----

#### Secteur Ouest - Soirée du 17 octobre 2019 - Montchanin

Classement	Clubs	District
1	Chevannes	YO
2	Dijon FCO Fém.	CO
2	Villers les pots	CO
4	Tonnerre	YO
5	Appoigny	YO
6	Gevrey	CO
6	St Apollinaire	CO
8	Montceau	SL
9	AFGP 58	NI
10	SNID	NI
11	Gueugnon	SL
12	Tournus	SL

**Soirée du 16 octobre 2019  
Decize**

<b>Coup de cœur Ligue</b>	Chevigny St Sauveur	CO
---------------------------	---------------------	----

### 2.3 – MÉDAILLES FFF – PROMOTION 2018

Patricia BEAUREAUD propose de valider les récipiendaires des Médailles Fédérales (*Promotion 2018*). Ces propositions sont validées à l'unanimité (*Annexe 1*).

### 2.4 – RÉUNIONS CLUBS DU 14 SEPTEMBRE 2019 (N3, R1 ET R1F)

Daniel FONTENIAUD revient sur la réunion Clubs du 14 septembre dernier.

Au total, 21 clubs ont été présents sur 42, soit 50% de présence.

- Pour les Présidents (*ou leur représentant*), 47% (20 sur 42) de présence.
- Pour les Entraîneurs, 40% (17 sur 43)
- Pour les Référénts Sécurité, 12% (5 sur 42)

Au total, 45 personnes ont participé pour les clubs et 10 pour la Ligue, soit 55 personnes au total.

### 2.5 – FESTIVAL U13 – SAISON 2019/20

Sur proposition de Christophe NOGUES, et après accord du club de l'AS BEAUNE, le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le choix de BEAUNE pour l'organisation la phase régionale du Festival U13 le 2 mai 2020 prochain.

## 3 – DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Christian PERDU propose de nouvelles dispositions financières concernant la formation. Ces dernières sont adoptées à la majorité (3 abstentions, 2 votes « contre ») (*Annexe 2 point D*).

## 4 – DOSSIERS « CNOSF »

### 4.1 – AS BELFORT SUD / LBFCF

Jean-Marie COPPI présente le dossier et la proposition de conciliation du CNOSF. Après échanges, les membres du Conseil d'Administration décident à l'unanimité de refuser la conciliation.

### 4.2 – M. MEZRAG / LBFCF

Jean-Marie COPPI présente le dossier et la proposition de conciliation du CNOSF. Après échanges, le Conseil d'Administration décide de reporter sa décision sachant que la Ligue a reçu ce dossier la veille de la réunion de ce jour et a la possibilité de répondre jusqu'au 8 octobre prochain. Un procès-verbal électronique sera établi avant cette date afin de se positionner sur ce dossier.

## 5 – GROUPES R2 FUTSAL – 2019/2020

Sur proposition de la Commission Régionale du Football Diversifié, le Conseil d'Administration valide à l'unanimité les groupes de R2 Futsal pour la saison 2019/2020 comme suit :

Groupe A (4 équipes)	Groupe B (5 équipes)	Groupe C (5 équipes)
Mâcon Futsal 2	Sporting Besançon Futsal 2	SC Montbéliard Futsal 2
Joigny US	Besançon Académie Futsal 2	Héricourt 2
FC Le Creusot	Baume les Dames	Lure JS
F5 Dijon Métropole 2	Jura Damparis Futsal	SR Belfort Futsal
	Chalon Académie Foot	Sport Belfort Futsal

## 6 – PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### 6.1 – ARRÊTÉ DES COMPTES 2018/2019 ET DU BUDGET 2019/2020

Dans un premier temps, Christian PERDU présente les éléments financiers relatifs à la saison 2018-2019 (*Annexe 3*).

En retenant les éléments présentés, le compte de résultat global pour la saison 2018-2019 fait ressortir un déficit de 351.041,24 euros.

Dans un second temps, Christian PERDU présente la proposition de budget prévisionnel pour la saison 2019-2020, budget présenté comme déficitaire à hauteur de 81.000 euros, composé d'un montant de 5.780.905 euros au niveau des Charges et de 5.699.905 euros au niveau des Produits (*Annexe 3*).

Puis Latif ERGIN, commissaire aux comptes, précise que les comptes présentés ont déjà été audités par le cabinet dans le courant du mois de septembre dernier. Il indique par ailleurs que les éléments présentés sont conformes aux règles comptables. Ces comptes, réguliers et sincères, pourront être approuvés le jour de l'Assemblée Générale le 12 octobre prochain si le Conseil d'Administration arrête les comptes ce jour.

Cependant, le Commissaire aux Comptes précise qu'il convient de mettre en place un dispositif qui doit permettre d'arriver à un résultat au 30 juin 2020 au plus proche du budget prévisionnel présenté. Il indique que malgré le résultat au 30 juin 2019, les comptes de la ligue ne sont pas en danger. Il préconise qu'une structure de contrôle soit mise en place et puisse se réunir de manière trimestrielle afin de suivre le budget.

A l'issue des présentations et de l'intervention du Commissaire aux Comptes, les membres du Conseil d'Administration échangent sur les comptes 2018/19 et sur le budget 2019/20. A l'issue, le Conseil d'Administration :

- arrête à l'unanimité les comptes pour la saison 2018-2019 (*Christian PERDU, en tant que Trésorier, ne prenant pas part au vote*)
- arrête à l'unanimité, le budget prévisionnel pour la saison 2019-2020 (*Christian PERDU, en tant que Trésorier, ne prenant pas part au vote*). Ce budget sera soumis au vote de l'Assemblée Générale le 12 octobre 2019.

### 6.2 – EXAMEN DES TEXTES À PRÉSENTER

Jean-Marie COPPI présente les textes qui seront soumis à l'Assemblée Générale du 12 octobre prochain. Après un large débat, les textes définitifs sont arrêtés et seront transmis à partir du mardi 1<sup>er</sup> octobre prochain aux représentants des Clubs Régionaux et aux Délégués de District (*Annexe 4*).

Suite à l'accord donné lors de la Conférence des Présidents du 30 Aout 2019, Michel SORNAY, regrette que les modifications de textes concernant le statut de l'arbitrage, (principe de mutualisation, nombre de matchs à effectuer par les jeunes arbitres, ...) ne soient pas prises en compte.

Daniel FONTENIAUD rappelle les modifications apportées aux textes fédéraux adoptées lors de l'Assemblée Fédérale du 16 décembre 2017 au niveau de l'article 6 (*Modalités d'élection des délégués représentant les clubs à statut amateur à l'Assemblée Fédérale*), à avoir que « **Le mandat de la délégation** vaut pour **toutes les Assemblées Fédérales** ayant lieu pendant la **durée dudit mandat**, étant précisé que pour le **délégué (ou son suppléant) par tranche de 50 000 licenciés**, son mandat **ne vaut que pour les Assemblées Fédérales de la saison lors de laquelle il a été élu** ».

Par conséquent, la délégation Ligue demeure inchangée par rapport à la saison dernière à l'exception du délégué supplémentaire et son suppléant. Il est proposé de soumettre au vote de l'Assemblée Générale du 12 octobre prochaine, le binôme suivant :

**Délégué n°1/1** Titulaire : Jean-Marie COPPI  
Suppléant : Christian PERDU

Reste inchangé :

**Président de la Ligue** Titulaire : Daniel FONTENIAUD  
Suppléant : Patricia BEAURENAUD

**Président Délégué** Titulaire : Roland COQUARD  
Suppléant : Alain RICHARD

**Délégué des Clubs Nationaux <sup>1</sup>** Titulaire : René FRANQUEMAGNE  
Suppléant : Guy CLOPIN

**Délégué Football diversifié <sup>2</sup>** Titulaire : Nicolas VUILLEMIN  
Suppléant : Jacques QUANTIN

**District de Côte d'Or** Titulaire : Daniel DURAND  
Suppléant : Michel MONNIN

**District Doubs-Territoire de Belfort** Titulaire : Daniel ROLET  
Suppléant : André SCHNOEBELEN

**District de Haute-Saône** Titulaire : Philippe PRUDHON  
Suppléant : Dominique PRETOT

**District du Jura** Titulaire : Michel SORNAY  
Suppléant : Jean-Louis MONNOT

**District de la Nièvre** Titulaire : Françoise VALLET  
Suppléant : Christophe NOGUES

**District Saône et Loire** Titulaire: Gérard POPILLE

*Suppléant : Michel DEGRANGE*

**District de l'Yonne**

Titulaire : Christophe CAILLIET

*Suppléant : Jean-Louis TRINQUESSE*

<sup>1</sup> Elus lors de l'AG des Clubs Nationaux le mardi 18 septembre 2018

<sup>2</sup> Pour participation à l'Assemblée Générale de la LFA uniquement

#### 6.4 – VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 12 octobre prochain présenté par Daniel FONTENIAUD est validé à l'unanimité (*Annexe 5*).

### 7 – QUESTIONS DIVERSES

#### 7.1 – OBERVATEUR D'ARBITRES

Sur proposition de la Commission Régionale d'Arbitrage, le Conseil d'Administration nomme Sébastien CARAYON comme observateur d'arbitres pour la saison 2019-2020.

#### 7.2 – COMMISSION RÉGIONALE DE FÉMINISATION

Le Conseil d'Administration nomme comme membres de la Commission Régionale de Féminisation :

- Madame Mélise RODOT, nouvelle Présidente de la Commission Féminine du District de SAÔNE-et-LOIRE, en remplacement de Véronique GAMBÉY
- Madame Emmanuelle PARIZOT, en remplacement d'Elodie DUCREUX

**Le Président,**

**Le Secrétaire Général,**

**Daniel FONTENIAUD**

**Jean-Marie COPPI**